

**Date**, la — dans les concessions d'Indulgences, 79; dans les brefs pour l'autel privilégié, 612.

**David**, le roi, peine temporelle pour ses péchés, 6, 22; *Jesu, fili* —, *miserere mei*, orais. jacul., 167.

**Debout près de la croix...** *Stabat mater*, 269.

**De consensu Ordinarii loci**, sens de cette clause dans les pouvoirs d'indulgencier, 460.

**Decreta authentica S. Congreg. Indulg.**, 416.

**Decrétale de Léon X** sur les Indulgences, 42, 43.

**Décret**, indult, rescript (sens de ces mots), 112.

**Decretum erectionis** de l'évêque pour une confrérie [82]; voyez *Diplôme*.

**Défense**, *quaesumus, Domine*, 239.

**Défunts**, applications des Indulgences aux —, 51; voyez *âmes du purgatoire*.

**Delatae sæpius** (décret du 7 mars 1678), 121, 365.

**Délégation** du vicaire général à l'érection ou agrégation de confréries, II, 11, 12, 53, 65.

**Délivrance** dans les tribulations, prière pour la demander, 341.

**Demandes**, prières et —, 322; formules de —, ou *requêtes* [74 et suiv.]; voir la table détaillée avant la III<sup>e</sup> partie [4, V].

**Denier**, œuvre du — de Saint Pierre par cotisation, notice, II, 337.

**De profundis** ou un *Pater* pour les morts, 347.

**Deus meus** (acte d'amour de S. François d'Assise), 158.

**Deus, qui pro redemptione**: prière à Jésus souffrant, 226.

**Devant un si grand Sacrement** (*Tantum ergo*), 205.

**Devoirs chrétiens**, prière pour l'accomplissement des —, 321.

**Dieu soit béni**, oraison jaculatoire,

692; — etc. louanges en réparations des blasphèmes, 318.

**Dieu tout-puissant**, *qui permettez le mal...* 184.

**Dimanche**, le 3<sup>o</sup> — de septembre (sept-Douleurs de Marie), 417; l'œuvre dominicale de France, II, 118; l'archiconfrérie réparatrice à Saint-Dizier, II, 145; l'archiconfrérie de la sainte messe réparatrice, II, 146.

**Dimanches**, quinze samedis ou — à la Reine du très saint Rosaire, 414; sept — en l'honneur de saint Joseph, 419; cinq — en l'honneur des stigmates de S. François d'Assise, 420; treize mardis ou — en l'honneur de saint Antoine de Padoue, 421; dix — en l'hon. de saint Ignace de Loyola, 421; dix — en l'hon. de saint François-Xav., 422; dix — en l'hon. de saint Stanislas Kostka, 425; six — de saint Louis de Gonzague, 427; cinq — de saint Jean Berchmans, 427; six — de saint Thomas d'Aquin, 428.

**Diplôme** d'érection d'une confrérie faite par l'évêque, II, 14; formule [82]; le — prescrit aux généraux d'Ordres, II, 41; le — d'agrégation prescrit aux archiconfréries, II, 43; ces diplômes doivent être délivrés gratuitement, II, 60, 61.

**Directeur** des confréries, II, 25 sqq.; sa nomination, *ibid.*; les *curés* comme directeurs, 27; de son pouvoir de bénir, etc., 30; peut-il déléguer un autre prêtre? 31; son pouvoir de recevoir dans la confrérie, 68; doit-il inscrire lui-même les noms? 78; direction immédiate de la confrérie, 93; son rapport avec le curé, 95.

**Direction** des confréries, immédiate, II, 93 sqq.; — supérieure, 97 sqq.; — du tiers-Ordre de S. François d'Assise, II, 497.

**Dispenser**, pouvoir de — dans le jubilé, 654.

**Dispositions** nécessaires pour gagner les Indulgences, 81; — requises pour l'Indulg. plénière à l'article de la mort, 673.

**Dissidents**, pieuse Union pour le retour des frères —, II, 288.

**Dissolution** de confréries, II, 103; — de pieuses unions, II, 4.

**Distance** des stations du Chemin de la Croix, 389; — des églises qui ont le privilège de la Portioncule, 391; — des confréries et dispenses de celle-là, II, 15 sqq., 51.

**Divine Jesu**, prière à Jésus, 192.

**Doctor angelice**, S. Thomas, 300.

**Doctrine** chrétienne, enseignement de la —, 438; confrérie, II, 398; pieuses Unions de la —, II, 402; l'Œuvre des catéchismes, II, 403.

**Documents** nécessaires pour l'érection du Chemin de la Croix, 381.

**Domine Jesu Christe**, *in unione illius divinae intentionis*, 240.

**Domine Jesu**, *noverim me...* (de S. Augustin), 193.

**Domine sancte**, *Seigneur très saint*, prière de S. Bonaventure, 184.

**Dominicains**, l'Ordre des —, ses missions, 445 et 708; pouvoirs dans la confrérie du très saint Rosaire, II, 218 sqq.; dans l'archiconfrérie du très saint nom de Dieu, II, 122; dans la milice angélique, II, 365; le chapelet béni par les PP. —, I, 310; formule de bénédiction [11].

**Dominicale**, œuvre — de France, II, 118.

**Dominique**, prière en l'honneur du Saint pour l'Église, 296; petit scapulaire en son honneur, 711; tiers-Ordre de S. —, II, 97; voir *Tertiaires*.

**Doux Cœur** de mon Jésus, faites, etc., 160; — de Jésus, soyez mon amour, 171; — de Marie, soyez mon salut, 161.

**Drancy**, archiconfrérie de Notre-Dame auxiliaire, II, 381.

**Dulce Cor Jesu**, *sis amor meus*, 171.

**Dulcissime Jesu**, *non sis mihi iudex*, 160; — *da mihi fidei, spei et caritatis augmentum*, 167.

## E

**Eau** de S. Ignace de Loyola, formule de bénédiction [33].

**Ecce crucem Domini**, *voici la croix du Seigneur*, oraison jacul., 169.

**Échanger**, on ne peut pas — les objets indulgenciés, 469.

**Écoles** apostoliques, œuvre des —, II, 414; — d'Orient, œuvre, II, 419.

**Effets** salutaires de l'usage des Indulgences, 59; du Jubilé, 660.

**Église**, la sainte —, pouvoir d'accorder les Indulgences, 33, 45; prière au S. Esprit pour l' —, 189; à S. Joseph, 289, 290; en l'honneur de S. Dominique, 296.

**Églises**, prière pour le retour des — dissidentes, 330; archiconfrérie pour le retour des — séparées (Constantinople), II, 290.

**Églises**, profanées, au point de vue des Indulg., 75; Indulgences locales d' —, 74; Indulgences des — appartenant à un Ordre religieux, 76; ou à des religieuses, 78; les — stationnaires de Rome, 577; les sept — principales de Rome, 580; les — des trois Ordres de S. François, 587; — patriarcales, métropolitaines, cathédrales, collégiales, abbatiales et paroissiales avec l'autel privilégié quotidien et perpétuel, 608; — pauvres, archiconfréries pour les secourir, II, 130, 133.

**Ego volo celebrare missam**, 353.

**Elenchus** (catalogue) des Indulgences apostoliques, 474 et 709.

**Élévation** (de la messe), prières pen-

dant l' —, 211; adoration au son de la cloche, 367; oraison jaculatoire au moment de l' —, 168.

**Élisabeth**, prière à sainte — de Hongrie, 314; société de sainte —, notice, II, 373, note.

**Émigrants**, société de saint Raphaël en faveur des —, II, 338.

**En ego, o bone et dulcissime Jesu**, 227.

**Enfance**, œuvre de la sainte —, II, 435; formule de bénédiction aux fêtes [13].

**Enfant**, prières à Jésus —, 198, 199; neuvaine, 363.

**Enfants**, prière des — pour les âmes des — au purgatoire, 351; peut-on donner aux — la bénédiction apostolique in articulo mortis? 672; peut-on les recevoir dans les confréries? II, 86, 87; I, 541; — de chœur (association de S. Jean Berchmans), II, 439; — de Marie, association primaria, II, 273; formule de bénédiction des — [13].

**Enveloppe** des scapulaires, 536.

**Envoi** des noms des associés dans les confréries, II, 80; voir *inscription*.

**Érection du Chemin de la Croix**, qui la peut faire? 376; en quels lieux? 377; remarques sur les pouvoirs respectifs et formalités prescrites, 379, 389, 381 sqq., manière de l'ériger, 386; revalidations, 390; quand est nécessaire une nouvelle —? ou les modifications dans les Chemins de Croix déjà érigés, 390 sqq.; formule d'érection [20]; demandes relatives à cette — [75].

**Érection canonique** de confréries: c'est leur caractère distinctif, II, 3; définition et nécessité, 9; qui la peut faire? qui non? 10 sqq.; prescriptions de l'Église, 14 sqq.; — dans les grandes villes, 17; demande à l'évêque pour l' —

d'une confrérie [81]; décret épiscopal d' — [82]; règles prescrites aux Généraux d'Ordres pour l'érection des confréries, 38 sqq. (ce sont les mêmes que pour l'agrégation aux archiconfréries — voyez *agrégation*); revalidations d'érections nulles, 11, 39, 48; pouvoir extraordinaire des évêques, 62; demande pour l'érection (ou l'agrégation) d'une confrérie [83].

**Escalier saint** (Scala santa) à Rome, 574; en d'autres endroits, 575.

**Esclaves** de Marie, confréries et insignes de ce titre condamnés, 137; société de saint Pierre Claver pour la libération des —, II, 443.

**Espérance**, voyez *Notre-Dame d' —*.

**Esprit-Saint**, courte prière: *Spiritus Sancte, Spiritus veritatis*, etc., 166; hymne *Veni, Creator Spiritus*, et prose *Veni, Sancte Spiritus*, 186, 187; sept *Gloire au Père* en l'honneur des sept dons de l' —, 188; prière à l' — pour l'Église, 189; couronne du Saint-Esprit, 189; neuvaine en son honneur, 362; neuvaine et octave de la Pentecôte, 363; confrérie des Serviteurs du *Saint-Esprit*, II, 113.

**État de grâce**, nécessaire pour gagner les Indulg., 83; et pour gagner celles en faveur des défunts? 85; pour l'autel privilégié, 606; pour l'Indulgence à l'article de la mort, 673.

**État ecclésiastique**, prière des aspirants à l' — pour connaître la vocation, 346.

**Étienne**, saint, protomartyr, prières en son honneur, 702.

**Étrangers**, peuvent-ils être reçus dans les confréries? II, 83, b.

**Étude**, prière de S. Thomas avant l' —, 165; de même à S. Thomas, 174; prière *Creator ineffabilis*, 344; offrande de l' — à l'immaculée Vierge Marie, 346.

**Eucharistie**, voir *Saint-Sacrement*.

**Eucharistique**, Cœur — de Jésus, oraisons jaculatoires, 160, 170; autres prières, 245 suiv. et 697; archiconfrérie, II, 480.

**Évangélistes**, leurs fêtes ne comptent pas parmi les fêtes des apôtres, 119.

**Évangile**, explication de l' — ou prône, 431; pieuse lecture du saint —, *ibid.*

**Évêque**, son pouvoir d'accorder des Indulgences, 47, 48, et 689; pour la publication des Indulg., 66, 127; sa permission nécessaire pour faire imprimer des Indulgences, des sommaires, etc., 131 sqq., 142; il doit procéder contre les abus, 134; son pouvoir et sa permission pour l'érection du Chemin de la Croix, 379, 382; translation de la fête du Sacré-Cœur, 407; de celle de saint Louis de Gonzague, 426; bénédiction papale, 433; bénédiction des croix de missions, 448; consentement de l' — pour l'usage du pouvoir de bénir, etc., 461; son pouvoir ordinaire pour l'autel privilégié, 610 sqq.; désignation des églises à visiter dans le jubilé, 648; pour l'Indulg. plénière à l'article de la mort, 667 sqq.; pour l'érection des confréries, II, 10 sqq. (dans les grandes villes, 17); désignation des directeurs, 25 sqq.; approbation des statuts, 58; connaissance des faveurs communiquées aux confréries avant leur promulgation, 59; pouvoir extraordinaire de communiquer des Indulg. aux confréries, 62; direction supérieure, visite etc., des confréries, 97 sqq. (du tiers-Ordre séculier, II, 496).

**Examen** de conscience, 430.

**Exercices**, de saint Ignace, 442 et 707 (des Pères Rédemptoristes, 446); prière tirée du livre des —,

*Suscipe Domine*, 183; — spirituels en l'honneur de saint Stanislas Kostka, 425.

**Exeunte jam anno**, prière tirée de cette Encyclique, 323.

**Exorcismus in Satanam** et angelos apostaticos, 358.

**Expiatoire**, l'œuvre — pour les âmes délaissées du purgatoire, II, 478.

**Exposition** du Très Saint Sacrement, à la prière des Quarante-Heures, 368; durant la semaine de la Septuagésime, etc., 370; dans la semaine sainte, 372; pour l'autel privilégié, 634, 635, 636.

## F

**Fac nos innocuam**, Joseph, 174.

**Face**, archiconfrérie de la Sainte — à Tours, II, 149.

**Facultés**, formules pour demander diverses — [74 et suiv.]; voir la table détaillée avant la III<sup>e</sup> partie [4, V].

**Falconieri**, voir *Julienne de —*.

**Famille** chrétienne, prière de la —, 319.

**Famille**, la Sainte —, courte prière en l'honneur de la S. —, 197; prière à la S. — pour l'accomplissement des devoirs chrétiens, 321; association universelle des familles chrétiennes en l'honneur de la S. —, II, 322; prières indulgenciées pour les associés, II, 328, 329; archiconfrérie de la S. —, Jésus, Marie et Joseph, à Liège, II, 330.

**Ferrier**, prière à saint Vincent —, 301.

**Fête** de Noël, 364; — du Sacré-Cœur, 406; du saint Rosaire, 412; des Sept-Douleurs de Marie, 417; de N.-D. du Mont-Carmel, 418; de saint François d'Assise, 420 et 706; de S. Stanislas Kostka, 425; de saint Louis de Gonzague, 426.

**Fête-Dieu** et octave, Indulgences qui y sont attachées, 364; pieux exercices pour cette fête et les autres jeudis, 371.

**Fêtes** : ce qu'on entend par —, 91, 93; — de N.-S., de la Sainte Vierge, des Saints : quelles sont ces — ? 118, 119; translation et solennité extérieure des —, 123, 691 et 692; — de la T. S. Vierge (neuvaines préparatoires), 410; les deux — de S. Joseph, 419; — des Saints de la Compagnie de Jésus, 422; — de confréries, en général, 123 sqq., II, 91; — d'Ordres religieux et leur translation, I, 126.

**Feutre**, matière défendue pour les scapulaires, 535.

**Fiat, laudetur**, etc., acte de conformité à la volonté de Dieu, 165.

**Filles du Sacré-Cœur de Jésus**, notice, II, 185; — ou enfants de Marie, II, 273.

**Fixum, altare** —, pour l'autel privilégié, 615, 616 et 712.

**Flagellation**, prière à Jésus dans sa —, 229.

**Foi**, actes de —, d'espérance et de charité, 177; voir aussi 167 (31) et 179; prières pour la conservation et préservation de la —, 326 et 703.

**Fondateurs**, prière aux sept saints — de l'Ordre des Servites, 301.

**Forma**, in — Ecclesiae consueta, sens, 119; pour l'Indulg. in articulo mortis, 666.

**Formule de bénédiction et d'imposition** pour les scapulaires en général, 542 (s'il est permis d'abrégé, 543; rite et — pour l'imposition à plusieurs personnes, 544); la courte — pour plusieurs scapulaires réunis [43], 530; — de la bénédiction apostolique in articulo mortis, 675 (664, 665), [47]; — prescrite aux Supérieurs d'Ordres pour l'érection, et aux archicon-

fréries pour l'agrégation de confréries, II, 39, 41, 43; — d'un décret épiscopal d'érection [82].

**Formules pour diverses bénédictions** [8 et suiv.]; — pour l'admission dans les confréries [35 et suiv.]; — pour l'Indulgence à l'article de la mort, la bénédiction papale et l'absolution générale [47 et suiv.]; — pour le tiers-Ordre de saint François d'Assise [58 et suiv.]; — diverses de requêtes [74 et suiv.]; voir la table détaillée avant la troisième partie.

**Fourier**, prière à saint Pierre —, 310.

**Franciscains**, Indulgences de leurs chapelles publiques, 77; pouvoirs pour le Chemin de la Croix, 376 sqq.; pour les crucifix bénits pour le Chemin de la Croix, 490 et 710; leurs églises et chapelles relativement à la Portioncule, 584, 587, 590; leurs missions, 446; indult dans les circonstances présentes, II, 522.

**François d'Assise**, saint, son acte d'amour, 158; hymne en son honneur, 295; fête, neuvaine et mois, 420 et 706; cinq dimanches en l'honneur de ses stigmates, 420; la Portioncule, 583; les trois Ordres de saint —, 587; l'archiconfrérie du Cordon, II, 362; formule de bénédiction [18]; tiers-Ordre de saint —, II, 491; présence sur les confréries, II, 97 et 493; formule de vêtue [58]; de profession [66]; pour la bénédiction papale [73]; pour la bénédiction avec l'Indulg. plénière (absolution générale) [73].

**François de Sales**, saint, œuvre en son honneur, II, 391.

**François Régis**, saint, société pour la revalidation des unions illégitimes, II, 395.

**François Xavier**, saint, sa prière pour la conversion des infidèles,

327; neuvaine de la grâce, et dix vendredis ou dimanches, 422, 424 et 706; association (Xavériens), II, 367; œuvre de la propagation de la foi en son honneur, II, 425 et 521.

**Francs-maçons**, prière pour leur conversion, 322; ligue antimaçonnique, 440.

**Frères Mineurs**, voir *Franciscains*.

## G

**Gabriel**, saint archange, neuvaine en son honneur, 418.

**Garde d'honneur** de Marie, rosaire perpétuel, II, 235; — du Sacré-Cœur de Jésus, II, 190.

**Gardiens**, prière à l'ange —, 462; neuvaine, 418.

**Genazzano**, pieuse Union de N.-D. du bon Conseil à —, II, 307.

**Genoux**, faut-il réciter à — les prières indulgenciées? 102; pour l'*Angelus Domini*, voir 254.

**Gesellenvereine**, associations ouvrières en Allemagne, II, 390.

**Gloria Patri**, trois fois, 463; sept fois pour demander les dons du St. Esprit, 188.

**Gonfalonieri**, la confrérie des —, II, 6.

**Gonzague**, voir *Louis* de —.

**Gorkum**, prière aux saints martyrs de —, 312.

**Grâce**, l'état de grâce nécessaire pour gagner les Indulgences, 83; neuvaine de la — en l'honneur de saint François-Xavier, 422 et 706.

**Grandes villes**, érection de plusieurs confréries du même nom et but dans les —, II, 47.

**Gratias tibi ago**, après la sainte messe, 352.

**Gratis**, les objets indulgenciés doivent être donnés aux fidèles absolument —, 470; pareillement

les diplômes d'érection ou d'agrégation des confréries, II, 60, 7°; l'admission dans les confréries? II, 23, c., 82.

**Grecs schismatiques**, prière pour leur conversion, 329.

**Grégoire le Grand**, son autel à Rome, 593.

**Grégoire VII**, prière à saint — 294.

**Grégoriens**, autels —, 595; trente messes grégoriennes, 598.

## H

**Haec est virga**, antienne, verset et oraison de l'Immaculée Conception, 266.

**Hérétiques**, prières pour leur conversion, 328, 329.

**Héroïque**, acte — en faveur des âmes du purgatoire, 450 (622).

**Heure de prière** pour honorer Mère de douleurs, 416.

**Heure sainte**, pieux exercice pour tous les jeudis, 371, 372; archiconfrérie de l' —, II, 144; pieux exercice dans l'Apostolat de la Prière, II, 202.

**Hofbauer**, le bienheur. Clément-Marie —, sa prière pour la conservation de la foi, 326.

**Homélie**, voyez *prône*.

**Hommage** à Jésus-Christ notre Dieu et notre Roi, 208; — au Sacré-Cœur, 244; à la statue de saint Pierre à Rome, 575.

**Hommages** au Cœur eucharistique, 245.

## I

**Ignace**, saint — de Loyola, oraison jaculatoire (ô mon Dieu, faites, que je vous aime, etc.) 164; sa prière *Suscipe, Domine* (*Prenez, Sei-*

gneur, etc.), 183 ; prière à saint — contre le choléra, 304 ; dix dimanches en son honneur, 421 ; les exercices de saint —, 442 et 707 ; eau de saint — [33].

**Image**, visite devant l' — de S. Stanislas Kostka, 306 ; à l' — du Sacré-Cœur, 405 ; à l' — de Pompéi, 416 ; à l' — de N.-D. du perpétuel Secours, 691 et II, 302.

**Images** de N.-S. Jésus-Christ, de Notre-Dame et des saints, formule de bénédiction [9] ; — du Chemin de la Croix, 387 ; formule de bénédiction [21].

**Immaculée-Conception**, prières jaculatoires, 161, 172, 173, 693 ; petit chapelet et petit office, 263 ; prières, 266, 694, 698 ; neuvaine en son honneur, 410 ; scapulaire bleu, 560 ; formule de bénédiction [28] ; archiconfrérie de Lourdes, II, 299.

**Immaculée**, la Sainte Vierge —, invocation, 693 ; louanges et invocations (*Tota pulchra*), 698 ; prière pour la bonne mort, 336 ; offrande de l'étude (pour la jeunesse studieuse), 346 ; pieuse Union en l'honneur de Marie — contre les paroles deshonnêtes, notice, II, 277 ; pieuse Union des enfants de Marie sous la protection de Marie —, II, 273 ; archiconfrérie du très saint et — Cœur de Marie, II, 293 ; voir *Immaculée-Conception*.

**In Conceptione tua, Virgo Maria** (dans votre Conception) orais. jacul. 161.

**Indulgence**, notion et définition, 1 ; l' — n'est pas la rémission du péché lui-même, 12 ; beaucoup moins elle est la rémission des péchés futurs, 15 ; elle n'est pas une simple rémission des pénitences canoniques, 17 ; elle n'est pas une dispense des autres obligations, etc., 22 ; fondement de l' — : la

communio des saints, 24 ; le pouvoir de satisfaire les uns pour les autres, 26 ; le trésor de l'Église, 29 ; l' — pour les vivants est une véritable absolution juridique, 49 ; l' — de quarante, de cent jours etc., d'une quarantaine, sens, 69 et suiv. ; l' — plénière quotidienne, 121 ; l' — plénière, en règle, ne peut être gagnée qu'une seule fois le jour, 121 ; peut-on gagner une — pour un autre vivant ? 87 ; — plénière à l'article de la mort, voir *article* ; l' — de l'année sainte, voir *jubilé*.

**Indulgences**, pouvoir de l'Église d'accorder des —, 33 ; fondé sur la sainte Écriture, 35 ; dans la tradition, 37 ; exercé dans tous les siècles, 38 et suiv. ; qui peut accorder des — ? 45 et 689 ; qui ne le peut pas ? 48, 49 ; application des — aux âmes du purgatoire, 51 ; effets salutaires des —, 59 ; diverses espèces des — : plénières, 66 ; partielles, 68 ; — de beaucoup d'années, 73, 144 ; toutes les — de mille ans, etc., sont révoquées, 143, 150, 151 ; — locales, 74 ; particulièrement des églises des religieux, 76, 77 ; — personnelles et réelles, 78 ; perpétuelles ou pour un temps déterminé, 78, 79 ; pour les vivants ou pour les morts ou pour tous les deux, 79, 80 ; dispositions nécessaires pour gagner les —, 81 ; — aux fêtes de Notre-Seigneur, 118 ; à celles de la Sainte Vierge et des apôtres, 119 ; — in forma Ecclesiae consueta, 119 ; — une fois par mois, par an, 119 ; translation des —, 122, 691 et 692 ; publication des —, 126 ; — fausses : mesures prises contre elles, 133 ; règles officielles pour distinguer les — apocryphes de celles qui sont authentiques, 147 ; — suspendues durant le jubilé, 658 ; — apos-

toliques, 471 et 709 ; Congrégation des —, voir *Congrégation* ; — a culpa et a poena, sens de cette expression, 13, 14 ; — des membres d'une confrérie, II, 91 ; — propres aux religieux et aux religieuses, II, 483.

**Indulgences de confréries** en général, différentes manières de les obtenir, II, 33 ; concession immédiate du Saint-Siège, 33 (diverses clauses des brefs, 34, 35) ; concession médiante ou indirecte, 35, et surtout par les archiconfréries, 37 ; quelles sont les — que les Généraux d'Ordres et les archiconfréries peuvent communiquer ? 54 ; et en quelle manière ? 57 et 59 ; — et privilèges des confrères, 88 ; — que le Saint-Siège a coutume d'accorder, 35 ; plusieurs — anciennes sont révoquées, 1, 142 ; — communiquées par les évêques par suite de pouvoirs extraordinaires, II, 62 ; les — dans les changements locaux, etc., II, 101.

**Indult**, décret, rescrit, 112.

**Infailibilité** du Pape, acte de foi indulgencié à l' —, 479.

**In forma Ecclesiae consueta**, 119 (2°).

**Inscription** dans les confréries des scapulaires, 539 ; elle est essentielle dans celles-ci et dans toutes les confréries proprement dites, II, 76, 77 ; la simple — est-elle suffisante ? II, 79 ; décret par lequel l'indult accordé jadis à la confrérie du Mont-Carmel a été révoqué, II, 253.

**Intention**, quelle — est nécessaire pour gagner les Indulgences ? 81 ; et quand il s'agit de bénir des objets de dévotion ? 462 ; pour l'application du privilège de l'autel, 627 ; pour gagner le Jubilé, 646 ; l' — uniquement intérieure de réception est insuffisante dans les

confréries des scapulaires, II, 74 ; — pieuse, offrande au Sacré-Cœur de Jésus, I, 240.

**Intentions**, prières selon les — du Souverain Pontife, 99, 100 ; quelles sont ces — ? 103 ; pieuses — du prêtre avant sa messe : *Ego volo celebrare*, 353.

**Interruption** dans l'exercice du Chemin de la Croix, 395 ; dans la récitation du rosaire, 520.

**Invocation** du saint Nom de Jésus, prière jaculatoire, 158 ; cette — nécessaire pour gagner l'Indulg. plén. à l'article de la mort, 673, 674 ; du nom de Marie, 161 (cf. 159) ; — de Marie dans les tentations 171 (43) ; — à la Sainte Vierge Immaculée, 693 ; à N.-D. de Lourdes, 693 ; — à l'ange gardien, 162.

**Invocations**, louanges et — à l'Immaculée Vierge, 698.

## J

**Jaculatoires**, oraisons —, avec Indulgence toties quoties, 157 et suiv., et 693 ; — dont l'Indulgence ne peut être gagnée chaque jour qu'une seule fois ou un nombre de fois déterminé, 163 et suiv., 693, 705 ; elles sont toutes énumérées en particulier dans la table analytique, du I<sup>er</sup> vol., p. 722, 723 et 738.

**Janvier**, le mois de — en l'honneur du très saint Nom de Jésus, 364.

**Japon**, pieux exercice pour sa conversion, 449.

**Jean**, saint, apôtre et évangéliste, prière en son honneur, 294.

**Jean-Baptiste**, saint, prière en son honneur, 700.

**Jean Berchmans**, saint, cinq dimanches en son honneur, 427 ; l' — uniquement intérieure de réception pour les enfants de

chœur etc., II, 459; prière au Saint, II, 460, 462.  
**Jean de Matha**, prière à saint —, 303.  
**Jérôme**, Émilien, saint, son oraison jaculatoire, 160.  
**Jérusalem**, ses stations de la voie douloureuse, 373; les Indulgences, 399; croix, couronnes, etc., de Terre-Sainte, 484.  
**Jesu**, *Deus meus, super omnia amote*, 159; *dulcissime —, non sis mihi judex*, 160; —, *filii David, miserere mei*, 167; *dulcissime —, da mihi fidei, spei, etc.*, 167; —, *mitis et humilis corde*, 170; — *dilectissime* (à l'usage des prêtres), 356; *bone —, rogo te* (oraison jaculatoire pour les prêtres, etc.), 357; *o —, vivens in Maria*, etc., 193; *clementissime —*, 193.  
**Jésuites**, voyez *Compagnie de Jésus*.  
**Jésus**, *mon —, miséricorde!* 159; *la udetur — Christus (loué soit — Christ)*, 158; invocation du saint nom de —, 158; louange aux saints noms de — et de Marie, 159; — *filii de David*, etc. 167; *très doux —, augmentez en moi la foi*, etc., 167; —, *doux et humble de cœur*, etc., 170; *ô —, qui vivez en Marie*, etc., 193; *ô très clément —*, 193; prières à — ou à — *Enfant*, 192 et suiv.; neuvaine à — *Enfant*, 363; prières à — souffrant et mourant, 214 et suiv.; prière à — crucifié, pour une bonne mort, 704.  
**Jésus, Marie, Joseph**, oraisons jaculatoires pour la bonne mort, 161; prière à — pour l'accomplissement des devoirs chrétiens, 321; repas de charité en l'honneur de —, 449; association de — pour l'enseignement de la doctrine chrétienne, II, 398; l'archiconfrérie de Liège, II, 330; —, éclairer nous, etc., (oraison jaculatoire des familles chrétiennes), II, 329.

**Jeu de Saint**, pieux exercice pour le — et tous les jeudis de l'année, 371; visite des tombeaux le —, 372.  
**Jeûne**, condition pour gagner des Indulgences, 38; — dans le jubilé, 649; — dans la confrérie du Mont-Carmel, II, 247, etc.  
**Jeunesse studieuse**, prière à la Sainte Vierge Marie, à l'usage de la —, 345; offrande de l'étude à l'Immaculée Vierge, 346.  
**Joachim**, prière en l'honneur de saint —, 291.  
**Joseph**, saint —, oraisons jaculatoires, 161 (16), 173 (53), 174; *Ave* en son honneur, 140 (note); répons *Quicumque*, 284; prières en l'honneur des sept douleurs, etc., 285; le *Memorare*, 289; prière pour obtenir la pureté, 289; prières en son honneur, comme patron de l'Église, 289; pour le mois d'octobre, 290; prières pour les agonisants, 335; *ô felicem virum*, avant la célébration, 354; les sept dimanches, les deux mercredis, les deux fêtes, les deux neuvaines et le mois de mars en son honneur, 419; le scapulaire de saint —, 569; formule de bénédiction [32]; association contre la profanation des fêtes, notice, II, 418; archiconfrérie en l'honneur de saint — à Rome, II, 344 (archiconfrérie de son Cordon, II, 346); formule de bénédiction du Cordon [14]; archiconfrérie de saint — à Angers, II, 347; à Beauvais, II, 350; à Seyssinet (Suse), II, 353; à Nevers et à Paris, notice, 352, 353.  
**Joseph Calasanz**, prière à saint —, 311.  
**Jubilé**, nom, nature et division, 639; l'historique, 640; conditions: pour gagner le — en général, 645 confession et communion, 647; visites des églises, 648; prières

aux intentions du Souverain Pontife, 649; sur le jeûne, 649; l'aumône prescrite, 650; pouvoirs extraordinaires des confesseurs, 651; suspension des pouvoirs et des autres Indulgences, 656; droit d'appliquer aux défunts l'Indulgence du —, et de la gagner plusieurs fois; ses effets salutaires, 660. — Voir la table analytique du I vol., 736.  
**Juifs**, prière pour leur conversion, 327.  
**Juin**, mois de — en l'honneur du Sacré-Cœur, 408.  
**Julienne**, sainte — de Falconieri, prière pour la bonne mort, 315.

## L

**Labre**, *Benoît-Joseph*, saint, prière à lui, 309; prière composée par lui pour demander la délivrance dans les tribulations, 341.  
**Laine**, étoffe prescrite pour les scapulaires, 335.  
**Langue**, dans laquelle on peut réciter les prières indulgenciées, 429 et 692.  
**Latran**, le quatrième concile général de — sur le pouvoir des évêques d'accorder des Indulgences, 47; mesures contre les abus, 133.  
**Laudetur Jesus Christus**, 158.  
**Lecture** du saint Évangile, 431.  
**Légats** a latere, pouvoir d'accorder des Indulgences, 49.  
**Lellis**, saint Camille de —, prière à lui, 308; archiconfrérie en son honneur, notice, II, 63.  
**Léon X**, pape, condamnation de Luther, 17, 33, 54; sa lettre décrétale au Cardinal Cajétan, 43, 44; prédication de l'Indulgence pour l'église de Saint-Pierre à Rome, 64, 65.  
**Léonard**, saint, de Port-Maurice,

pieux exercice du Chemin de la Croix, 374; son oraison jaculatoire : *Mon Jésus, miséricorde!* 159.  
**Lettres d'Indulgence** ou de confession, 15, 16.  
**Libelli** des martyrs au temps de saint Cyprien, 37.  
**Lieux** auxquels sont attachées des Indulgences, 574, et suiv.  
**Ligue** antimaçonnique, 440; — catholique du perpétuel suffrage, 173; — de prière en union avec le Cœur de Jésus (Apostolat de la Prière), II, 197.  
**Liguori**, voir *Alphonse de —*.  
**Litanies** du T. S. Nom de Jésus, 194; — du Sacré Cœur de Jésus, 241; — de la Sainte Vierge, 257; — de Notre-Dame de pitié, condamnées, 138.  
**Litteræ testimoniales** de l'évêque pour l'érection ou l'agrégation de confréries, II, 52; formules [84 et 86].  
**Locales**, Indulgences —, en général, 74; en particulier, 575 et suiv., énumérées dans la table analytique du I vol., p. 734 et 735.  
**Lorette**, les litanies de —, 257.  
**Louange** aux saints noms de Jésus et de Marie, 159; —, *honneur et gloire au divin Cœur de Jésus*, 171.  
**Louanges** à la très Sainte Vierge, 258; — et invocations en l'honneur de la Vierge Immaculée, 698; — en réparation des blasphèmes, 318.  
**Loué soit Jésus-Christ**, 158; *soit — et remercié à tout moment le très Saint Sacrement*, 167; —, *adoré, aimé et remercié soit... le Cœur eucharistique de Jésus*, 170.  
**Louis**, saint — de Gonzague, l'offrande : *O Domina mea*, attribuée à lui, 264; prière à lui, 306; consécration à lui, 307; sa fête, 426; six dimanches en son honneur,

- 427; association contre les paroles deshonnêtes, notice, II, 36.  
**Louis**, saint, évêque de Toulouse, prière à lui, 303.  
**Louons de ce corps glorieux** (*Pange lingua*), 204.  
**Lourdes**, oraison jaculatoire à Notre-Dame de —, 693; prière à la même, 694; l'escalier au sanctuaire de —, avec les Indulgences de la Scala santa de Rome, 575; l'archiconfrérie de l'Immaculée Conception à —, II, 299.  
**Luther**, ses ignorances et erreurs sur les Indulgences, 17, 33, 43, 44, 54, 60, 64; ses aveux sur les conséquences de la prétendue réforme, 62.  
**Lyon**, œuvre de la Propagation de la foi, II, 425.

## M

- Magnificat**, 263.  
**Mai**, mois de Marie, 410.  
**Malades**, indult pour la communion et la visite de l'église, 94 (11); pour la prière *Sacrosanctæ* après l'office, 358; accompagner le Saint Sacrement chez les —, 373; visite des —, 450; crucifix avec les Indulgences du Chemin de la Croix pour les —, 489; admission dans la confrérie du scapulaire, 542; quand peut-on donner aux — la bénédiction avec l'Indulgence plénière? 679; concession pour les associés — des confréries, II, 92; pour les religieux —, II, 488; Notre-Dame des —, archiconfrérie, II, 314.  
**Manus adjutrices**, constitution de Pie V révoquant tous les brefs de ce genre, 137.  
**Mardis**, les — et treize — ou dimanches en l'honneur de saint Antoine de Padoue, 421.

- Marguerite** de Cortone, prière à sainte —, 317.  
**Marg.-Marie Alacoque**, voyez *Alacoque*.  
**Marie**, la Sainte Vierge, ses satisfactions comme partie du trésor de l'Église, 30, 31; louange au nom de —, 159; invocation de ce saint nom, *ibid.* n. 5, et 161; invocation dans les tentations, 171; autres oraisons jaculatoires, 171, 172, 173 et 693; prière au Père éternel et à —, 485; son petit Office, 250 et 692; autres prières, 252 et suiv.; pratique de dévotion en l'honneur de —, 259; prières à Marie sous divers titres, 274 et suiv.; prières pour la conversion des hérétiques et schismatiques, pour les églises dissidentes et pour l'Angleterre, 328 et suiv.; prière à — pour la bonne mort, 336; prière à Marie à l'usage de la jeunesse studieuse, 345; offrande de l'étude, 346; prière du prêtre avant la sainte messe (*o Mater pietatis*), 353; diverses neuvaines en l'honneur de —, 410; le mois d'octobre, 411; mois de mai, 410; son chapelet, 510; pour les diverses archiconfréries, etc., en l'honneur de —, voyez le titre spécial, ou la table analyt. du II vol. 528 et suiv.; Enfants de —, pieuse Union primaria, II, 273. — Voir *Mère de douleurs*.  
**Mars**, mois de S. Joseph, 419.  
**Mathilde**, sainte, prière en son honneur, 317.  
**Matière** des objets de piété à indulgencier, 464; — des croix dans l'exercice du Chemin de la Croix, 387; — des crucifix indulgenciés pour le Chemin de la Croix, 492; — des scapulaires, 534, 535; — de l'autel à privilégier, 616, 618.  
**Matin**, offrande pour le —, 180, 182.

- Mechtilde**, sainte —, prière apocryphe condamnée, 136.  
**Médaille** miraculeuse, 520 et 710; formule de bénédiction, [30]; — avec fausses Indulgences, 139.  
**Médailles**, remarques générales sur les chapelets, croix, — 458; quelle image doivent elles porter? 464 (7); — attachées aux chapelets, 465; — avec les Indulgences apostoliques, 471; — de Terre-Sainte, 484; — de la couronne des sept Douleurs, 509; — de saint Benoît, 525 et 710 (— commémoratives, 532); formule de bénédiction [19]; demande du pouvoir relatif [77]; — dans les congrégations ou pieuses Unions, voir les titres de celles-ci.  
**Méditation** ou considération sur la passion de N.-S. dans l'exercice du Chemin de la Croix, 396; dans la récitation du chapelet, 515; Indulgences pour la —, 430; la — est-elle nécessaire dans la récitation des couronnes bénites avec les Indulgences apostoliques? 475, note 1; pour les autres couronnes ou chapelets, voir le titre particulier de chacun.  
**Memento nostri**, *beate Joseph*, 174.  
**Memorare**, *o piissima*, 259; — de saint Joseph, 289.  
**Mercredis** en l'honneur de S. Joseph, 419.  
**Mère de douleurs**, prière en son honneur, 267 et suiv.; petit exercice en ce but, 269; heure de prières, et pieux exercice le Vendredi saint et les autres vendredis, 416; le mois de septembre et l'Indulgence toties quoties, le troisième dimanche de septembre, 417 et 692; litanies apocryphes, 138; prière: *Je vous salue, Marie, pleine de douleurs*, condamnée, 140; voir aussi *Notre-Dame de Compassion*, ou *Sept Douleurs*.  
**Mères chrétiennes**, archiconfrérie, II, 455; prières destinées aux — chrétiennes, II, 458.  
**Messe**, effets salutaires pour les âmes du purgatoire, 51, 57, 58; offrande pour le temps de la sainte — (même pour les prêtres), 180; prières pendant la consécration, 211; prière à la fin de chaque — basse, 341 et 705; prières du prêtre avant et après sa —, 352 et suiv.; assistance à la sainte —, 365 (le lundi pour les morts, 433); la première — d'un nouveau prêtre, 366; adoration à l'élévation, 367; la — et le privilège de l'autel, 605, 621 et suiv.; — de Requie pour jour du privilège de l'autel, 629 et 712; l'obligation de célébrer une — pour les confrères défunts dans certaines associations de prêtres, II, 90.  
**Messe conventuelle** et le privilège de l'autel, 712.  
**Messe réparatrice**, archiconfrérie, II, 146.  
**Messes**, trente, grégoriennes, 598; six ou sept — grégoriennes, 601, 602; fondation de — pour des autels privilégiés, 617, 618.  
**Mesuré** de la plaie du côté de N.-S. ou du pied de la Sainte Vierge, Indulgences apocryphes, 136.  
**Me voici**, *ô bon et très doux Jésus* (*En ego*), 227.  
**Michel**, saint, oraison jaculatoire, 173; hymne *Te splendor*, 280; prière à lui, 282; neuvaine, 418; le chapelet angélique en son honneur, 522; archiconfrérie au mont Saint-Michel, II, 335 et 517; la confrérie de saint — en Allemagne, notice, II, 337.  
**Milice angélique**, notice, II, 365; — du Pape, II, 208.  
**Mille ans**, les Indulgences de — ou de plusieurs milliers d'années sont apocryphes et révoquées, 143, 150.

**Mineurs**, voir *Franciscains*.  
**Missionnaires**, privilèges de quelques — relativement aux scapulaires, 540; à la bénédiction apostolique in articulo mortis, 670; à l'inscription dans les confréries, II, 79.  
**Missions** des PP. Jésuites, Dominicains, Frères Mineurs, Rédemptoristes, Capucins et Bénédictins, 442 et suiv., et 708; bonnes œuvres pour les — catholiques, 448; société de saint Pierre Claver pour les — africaines, II, 443 et 521; voir *Propagation de la foi*.  
**Mois**, une fois par —, 119, 120; — de janvier en l'honneur du très-saint Nom de Jésus, 364; — consacré au Précieux Sang, 405; — de juin, du Sacré-Cœur, 408; — de mai, 410; — d'octobre, du saint Rosaire, 411; — de septembre, de la Mère de douleurs, 417; — de mars, de S. Joseph, 419; un — en l'honneur de saint François d'Assise, 420 et 706; — de novembre pour les âmes du purgatoire, 429.  
**Mon âme glorifie le Seigneur** (*Magnificat*), 263.  
**Mon aimable Jésus** (offrande au Sacré-Cœur), 170.  
**Mon Dieu et mon tout**, 158; —, *mon unique bien* etc., 166.  
**Monique**, cordon de saint Augustin et de sainte —, archiconfrérie, notice, II, 365.  
**Mon Jésus**, *misericorde!* 159.  
**Mont-Carmel**, scapulaire et confrérie du —, II, 244; voyez *Notre-Dame du Mont-Carmel*.  
**Monterone**, archiconfrérie romaine pour les âmes du purgatoire, II, 464.  
**Montligeon**, œuvre expiatoire pour les âmes les plus délaissées du purgatoire, II, 478.  
**Montmartre**, l'archiconfrérie du Sacré-Cœur pour la liberté du Pape,

etc., II, 174; l'association de prière et de pénitence (archiconfrérie), II, 182.  
**Mort**, prières pour la bonne — : à saint Philippe de Néri, 308; à sainte Julienne de Falconieri, 315; en l'honneur de sainte Barbe, 336; autres prières dans le même but, 336, 337, 704; contre la — soudaine, à saint André Avellin, 339; crucifix de la bonne —, 481; Indulgence plénière à l'article de la —, 661; voir *article de la mort*; Congrégation de la bonne —, II, 406.  
**Morts**, l'office des —, 347; chapelet des —, II, 411; voir *âmes du purgatoire*.  
**Mourants**, voyez *agonisants*.  
**Mouvement** dans l'exercice du Chemin de la Croix, 394.  
**Musique religieuse**, association de Ste Cécile, II, 411.  
**Musulmans**, prière à N.-D. de l'Afrique pour leur conversion, 700.  
**Mystères** du Rosaire qu'il faut méditer, 515 et suiv.; dans le Rosaire vivant, comment on les tire au sort, II, 242.

## N

**Nativité** de Notre-Seigneur, neuvaine en son honneur, 363; — de la très Sainte Vierge, neuvaine, 410.  
**Nazareth**, la sainte Famille de —, association des familles chrétiennes en son honneur, II, 322.  
**Neuvaine** en l'honneur de la T. S. Trinité, 362; du Saint-Esprit, 362; — et octave de la Pentecôte, 363; avant la fête de Noël et en l'honneur de l'Enfant Jésus, 363; — de la grâce en l'honneur de saint François-Xavier, 423 et 706; — en l'honneur de saint François d'Assise, 420 et 706; en l'honneur de saint Stanislas Kostka, 425; en

l'honneur de saint Vincent de Paul, 428; — (ou exercice de sept jours) pour les âmes du purgatoire, 429.  
**Neuvaine** de communions, les premiers vendredis de neuf mois consécutifs, 410.  
**Neuvaines**, en l'honneur du Sacré-Cœur, 406; onze — en l'honneur de la T. S. Vierge, 410; en l'honneur des saints archanges Michel, Gabriel, Raphaël et du saint ange gardien, 418; en l'honneur de saint Joseph, 419.  
**Nîmes**, l'archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage, II, 470.  
**Noble étendard du Roi** (*Vexilla Regis prodeunt*), 228.  
**Noël**, neuvaine avant la fête de —, 363; fête de —, 364.  
**Nom de Dieu**, louanges au saint —, 318; oraison jaculatoire: *Dieu soit béni*, 692; archiconfrérie du saint —, II, 121.  
**Nom de Jésus**, invocation du saint —, 158; litanies du saint —, 194; le mois de janvier en l'honneur du très saint —, 364; son invocation nécessaire à l'article de la mort, 673; archiconfrérie du saint —, II, 121.  
**Nom de Marie**, invocation, 161.  
**Noms de Jésus et de Marie**, invocation et louange, 158, 159.  
**Noms**, inscription des — dans les confréries, II, 75 et suiv.; pour les confréries des scapulaires, I, 539.  
**Noncés**, les — peuvent-ils accorder des Indulgences? 49.  
**Notre-Dame**, — du *perpétuel Secours*, prière, 275; archiconfrérie du même nom, II, 302; — *Auxilia-trice*, prières, I, 276, 277; archiconfrérie (patronage des jeunes ouvrières à Drancy), II, 381; — du *bon Conseil*, prière, I, 278; scapulaire, 67; pieuse Union de Genazzano, II, 307; — du *Mont-Carmel*, prière, I, 278; Indulgences quoties en sa fête, I, 418; scapulaire et confrérie, II, 244; — du *Cénacle*, prière, I, 280; — d'*Afrique*, prière, 700; — de *Lourdes*, orais. jaculatoire, 693; autre prière, 694; archiconfr. de *l'Immaculée Conception*, II, 299; — du *Sacré-Cœur*, oraison jaculatoire, 693; archiconfrérie, II, 211; —, *reine des Anges*, archiconfr., II, 215; — des *Sept-Douleurs*, pieux exercices et prières, I, 267 et suiv., 416, 417; scapulaire et confrérie, II, 277; archiconfrérie des mères chrétiennes sous cette invocation de N.-D. des *Sept-Douleurs*, II, 455; — de *Compassion*, archiconfr. pour la conversion de l'Angleterre, II, 284; pieuse Union pour le retour des frères dissidents, II, 288; — de *l'Assomption*, archiconfrérie (Constantinople) pour le retour des Églises séparées, II, 290; archiconfrérie de Monterone pour les âmes du purgatoire, II, 464; — des *Champs*, archiconfrérie, II, 297; — d'*Espérance*, archiconfrérie, II, 310; — des *Malades*, archiconfr., II, 314; — des *Voyageurs*, archiconfrérie, II, 317; — de *l'Usine et de l'Atelier*, II, 319; — du *Suffrage*, archiconfrérie de Nîmes pour les âmes du purgatoire, II, 470; — des *Victoires*, archiconfrérie du T. S. et immaculé Cœur de Marie, II, 293.  
**Nous vous adorons**, *ô Jésus-Christ*, oraison jaculatoire, 169.  
**Novembre**, mois de —, pieux exercices pour les âmes du purgatoire, 429.

## O

**Objets** de piété, avec Indulg., remarques générales, 458 et suiv.;